



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2017

Selon la vérificatrice générale, certains programmes de soutien agricole ne répondent pas aux besoins des agriculteurs

(TORONTO) Seulement l'un des quatre principaux programmes de soutien agricole de l'Ontario, le programme d'assurance-production, aide suffisamment les agriculteurs à gérer leurs pertes, observe la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2017*, déposé aujourd'hui à l'Assemblée législative.

« Étant donné l'importance du secteur agricole de l'Ontario, il est essentiel que tous les programmes de soutien agricole, y compris les trois autres programmes – le Programme ontarien de gestion des risques, Agri-stabilité et Agri-investissement – offrent une aide efficace aux 50 000 exploitations agricoles de l'Ontario au moment où elles en ont besoin », a déclaré M^{me} Lysyk après le dépôt de son rapport.

« Nous avons constaté que l'on peut en faire plus pour que les agriculteurs obtiennent de l'aide lorsqu'ils en ont vraiment besoin. Les plans de secours du Ministère s'avèrent toutefois inadéquats pour ce qui est d'aider les agriculteurs à compenser les pertes importantes qu'ils subissent, parce qu'ils ne sont pas conçus pour composer avec les crises récurrentes, de longue durée ou liées au marché. »

La plupart des programmes de soutien agricole sont financés conjointement par les gouvernements fédéral et provincial et sont administrés en grande partie par Agricorp, un organisme provincial. Ces programmes s'apparentent à des polices d'assurance : les agriculteurs paient des primes et touchent des paiements lorsque leur rendement baisse en raison de facteurs tels que la maladie, des conditions météorologiques extrêmes ou une chute du prix de vente des produits, ou que leur revenu agricole diminue sensiblement.

Toutefois, il ressort de l'audit que les paiements du Programme ontarien de gestion des risques, qui coûte 100 millions de dollars annuellement, sont souvent effectués sans que les besoins individuels des agriculteurs soient vraiment pris en compte. En effet, seulement la moitié des agriculteurs qui ont reçu des paiements entre 2011 et 2015 ont effectivement déclaré une perte ou une baisse de revenu l'année où ils ont touché le paiement.

Voici d'autres constatations découlant de l'audit :

- Le Programme ontarien de gestion des risques est conçu de façon à favoriser les grandes exploitations agricoles, car les paiements sont fondés sur les coûts de production moyens de l'industrie. Étant donné que les exploitations de grande taille tendent à réaliser de meilleures économies d'échelle, leurs coûts de production sont inférieurs à la moyenne.

- Le nombre d'agriculteurs qui participent au programme Agri-stabilité a chuté de moitié dans les dix dernières années, ce qui limite la capacité du programme d'offrir un soutien en raison du nombre moins élevé d'agriculteurs qui disposent d'une protection contre les pertes. Pour expliquer leur abandon du programme, les agriculteurs ont mentionné le soutien insuffisant, des retards dans les paiements et des iniquités entre les secteurs.
- L'un des 4 principaux systèmes de TI d'Agricorp est âgé de 25 ans, tandis qu'un autre est en place depuis plus de 10 ans. Ces cinq dernières années, il y a eu 31 erreurs liées aux systèmes qui ont fait en sorte que des agriculteurs ont obtenu des renseignements incorrects sur leur participation aux programmes ou reçu des paiements erronés.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca.

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.